



District de l'Ain de Football

26 rue du Loup—01440 VIRIAT

Tél : 04.74.22.87.87 - Fax : 04.74.22.36.92

Email : district@ain.fff.fr - Site : <http://ain.fff.fr>

Bulletin Officiel n° 16

du Jeudi 31 Octobre 2019



Soirée des Récompenses

Elle aura lieu le **Vendredi 8 Novembre 2019 à 19 H 00** au **Centre Culturel de l'Espace Salvart à Attignat**.

Les clubs et récipiendaires concernés ont été invités par courrier.

Rappel de l'article 38 – Terrains impraticables

En cas de match remis, il est impératif de contacter dans un premier temps par téléphone les clubs adverses et les officiels puis de confirmer l'appel téléphonique par courriel.

Se référer aux règlements sportifs du district mentionnés sur l'annuaire ou sur le site dans la rubrique district/ statuts et règlements.

En phase aller du championnat, les membres de la commission sportive du district vous incitent dans la mesure des possibilités des clubs d'inverser les rencontres.

TRESORERIE

Clubs absents à l'AG du District du Samedi 26 Octobre 2019 à Viriat

Les clubs ci-dessous sont amendés selon les tarifs en vigueur :

Ambronay (526649) : 100 €
Balan (881612) : 66 €
Bellegarde CO (504556) : 100 €
Belley FC (552561) : 100 €
Berges du Rhône (580634) : 100 €
Bettant (523207) : 66 €
Buyatin (553706) : 100 €
Château Gaillard (551599) : 0 €
Colomieu (531222) : 66 €
Cormoz St Nizier (546299) : 66 €
Guéreins (533355) : 66 €
Injoux Génissiat (540422) : 66 €
Massignieu (581796) : 0 €
Mille Etangs (581373) : 100 €
Oyonnax ASP (529716) : 66 €
Sermoyer (519166) : 66 €
St Laurent (525874) : 100 €
St Vulbas Plaine de l'Ain (550800) : 100 €
Tenay (500423) : 0 €
Trois Rivières (560196) : 100 €
Virieu (514437) : 0 €

Clubs représentés par un autre club :

Nantua (527613) (pouvoir à Valserine FC) : 33 €

Absence à une assemblée générale

Clubs de D1 – D2 - D3 - U18 - U15 : 100 €
Représenté par un pouvoir externe au club : 66 €

Clubs D4 – D5 – Vétérans - Equipe féminine : 66 €
Représenté par un pouvoir externe au club : 33 €

Départ avant la fin de l'assemblée générale : 33 €

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 29/10/2019

Présents : BILLOUD Jean-Louis – - DUBOIS ANTOINE – FAVIER Pierre - GRUARD Bruno – GUICHERD Olivier -HERMANN Pierre – HIRAUT Jérémy - KONTE Ibrahima – KRIMOU Abdeltif - TOUZANI Hamid.

Excusés : JARJAVAL Romain – STRIPPOLI Guillaume.

Assiste : CURT Alexis.

COURRIERS ARBITRES

NOBILE Anthony : problème de frais d'arbitrage résolu.

FEYEUX Sylvain : certificat médical du 28.10.2019 au 08.12.2019.

JAOUAB Adil : récusation d'un club.

MASIA Patrice : problème sur Via Michelin.

LARABI Mohamed : certificat médical du 24.10.2019 au 24.11.2019.

DUTREIVE Ludovic : attestation de l'employeur pour le rattrapage du 01.11.2019.

GOUTTEFANGEAS Romain : attestation de l'employeur pour le rattrapage du 01.11.2019

TRAORE Samba : réponse à un courrier de la CDA.

TOUZANI Hamid : rapport suite à comportement d'après match.

COURRIERS CLUBS

- OLYMPIQUE BUYATIN : rapport sur le comportement d'un arbitre.

- AS COLOMIEU : renseignements sur les désignations d'arbitres.

- AS MISERIEUX TREVoux : renseignements sur désignation d'un arbitre.

- AS ATTIGNAT : demande d'un arbitre officiel pour le match ATTIGNAT 2 / COLIGNY D5 Poule K du 09.11.2019 à 19h30.

- ES FOISSIAT ETREZ : demande d'arbitre officiel pour le match FOISSIAT ETREZ 3 /HAUT REVERMONT 1 D5 Poule K du 09.11.2019 à 18h30.

- AS GRIEGES PONT DE VEYLE : rapport sur fait de match.

- FC VEYLE SAÔNE : rapport sur fait de match.

- AS VERTRIEU : rapport sur fait de match.

- CSJ CHATILLON LA PALUD : rapport sur fait de match.

DIVERS

Une nouvelle feuille de frais d'arbitrage est disponible sur le site du District. Cliquer sur « Documents » puis onglet « arbitrage »

En cas de rapport circonstancié d'après match, il est impératif de le mentionner dans la partie annexe de la FMI.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu le 12 Novembre à 19 heures.

Le Président,
Jean-Louis BILLOUD

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

RATTRAPAGE TEST TAISA et QUESTIONNAIRE

Le rattrapage du Test TAISA, aura lieu le vendredi 1^{er} Novembre sur la matinée. Merci à ceux convoqués de s'organiser afin d'anticiper leur présence sur cette journée.

La liste pour le rattrapage TAISA : **RDV à 9h40 (course de 10h00 à 10h30) au stade de Viriat**

D1	BLANC Jean-Luc	D3	BOUILLON Raphael		LARGERON Adrien
	REBAI Hatem		CALZADA PEREZ Fernando		LE MEUR Samuel
	ARGOUD Dorian		CUGNO Clément		LOURO Mickael
	BENSALEM Mustpaha		PIROUX Roland		MARTNEZ Clément
	CHABAUD Loic		PITOU Willy		MILLET Steven
	COGNARD Romain		RAMOS PEREIRA Rui Manuel		MOKRANE Amar
	DAHBI Hossam		ROBESSON Joffrey		MUOUGAMMADOU Zakariya
	DAKKI Marwane		SEGURA Romain		MUSSO Franck
	DEPRET Fabien		SOUAF Mourad		NOEL Franck
	DJIDDA Mehdi		SOURANG Mouhamadou		OLCAY Baki
	FAEDO Alan		AYACH Kamel		PAILLET Stéphane
	JAD		GAUTHERET Evann		BELMOUSSA Samir
GOKBOGA Bunyamin		BEN HADJ Ouassim	PIETRAC Nicolas		
JACQUES Mattéo		BOUMRA Lahssane	QUENARD Sébastien		
KHARBAOUI Ilias		CALAUTII Dylan	RAIS Mehdi		
MARECHAL Yanis		CARNEIRO DE SOUSA Anthony	RHIGI Matthieu		
NASR EDDINE Badr		CHERPAZ Cédric	ROBIN Jean-Yves		
PIQUET Baptiste		DAHBI Aymen	SEYDI Amadou Bamba		
POITEVIN Clara		DAVID Guillaume	TABACCHI Cédric		
SALEM Aymen		DOGRU Mikail	TATLI Ilyas		
VAUDON Antony		baki	TOK Iskender		
BERTHET Killian		FELIGHA Bilel	TRAORE Ibrahima		
JAD		BRASSART Romuald	FELIX Mickael	TUNA Mikail	
	BRUFFIN Sabrina	FOUDA ABENA Joseph	ZAPATA Hugo		
	DOGRU Ismail	FUSEAU Philippe	DST	BOUHLOUBA Mounir	
	DOGRU Ismail	GAILLARD David		BOZONNET Thibaut	
	KHLIFI Wissem	GOULETTE Nicolas		MALUSHI Halit	
	NUNES Eric	GRONDIN Jimmy		MAURICE Loïc	
	QUEIROZ Perrine	GURBUZ Onur		MEBARKI Adil	
	SENTENAC Kylian	JAVANSHIR Massoud	SCEMANN Stéphane		
	SEVEYRAT Enzo	JENDOUBI Aimen	DFE	BERNARD Maria	
	D2	EL JAOUHARY Sami		JULIE Jean	
		DEMIRCI Emre		KAMISSOKO Mody	
		DUTREIVE Ludovic		KHELIFI Yasser	
FRANCOIS Florian		KILINC Erdogan			
GOUTTEFANGEAS Romain		LAHJAB Houcine			
AA	GUGLIELMI Claude	LARABI Mohamed			
	OLCAY Fatih				
	BEN ALI Mohamed				

En amont du rattrapage du test TAISA, cité précédemment, aura lieu une formation Arbitre assistant au stade de Viriat de 9h00 à 9h45. Les arbitres suivants sont convoqués par conséquent à 8h50 au stade de Viriat :

- Abdullah DEGIRMENCI
- Mustapha FAYTAH
- Loïc GALLIOT
- Rudy NONINCKX
- Willy PITOU
- Romain SEGURA

Les arbitres convoqués pour le questionnaire qui sera effectué par la suite au District de l'Ain : RDV à 10h45 (questionnaire de 10h50 à 11h50)

- BERNARD Ines (FEM)
- BLANC Jean-Luc (D1)
- BOUHLOUBA Mounir (DST)
- BOUILLON Raphael (D3)
- CHIRON Mathéo (DJS)
- DUTREIVE Ludovic (AA1)
- ENNIOUI Abdelhakim (D4)
- GURBUZ Onur (D4)
- JAVANSHIR Massoud (D4)
- LARABI Mohamed (D4)
- LOURO Mickael (D4)
- MILLET Steven (D4)
- MOKRANE Amar (D4)
- PIQUET Baptiste (JAD)
- PIROUX Alain (D3)
- RHIGI Matthieu (D4)
- SALEM Aymen (JAD)

FEUILLE DE FRAIS ARBITRES

Une nouvelle fiche de frais est disponible sur le site du District de l'Ain, dans l'onglet document et partie « arbitrage ». Merci d'utiliser celle-ci dès à présent.

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 et U19 : 2 délégués
Seniors D5 et D6 : 1 délégué
Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués
Seniors Féminines : 1 délégué
U17 et U15 : 1 délégué
Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

RAPPEL DES REGLEMENTS

21.3) Obligations concernant les équipes de jeunes

21.3.1) Obligation des clubs de District évoluant en D1 et D2 au niveau des équipes de jeunes :

- ✓ D1 : 2 équipes de jeunes dont au moins une à onze, la deuxième pouvant être une équipe à 8
- ✓ D2 : A minima deux équipes de foot à 8

Pour être prises en compte, les équipes devront terminer le championnat.

Lorsque plusieurs clubs ont procédé à une entente ou un groupement de clubs :

- Ce regroupement doit comporter le nombre d'équipes jeunes correspondant à l'addition des obligations de ces clubs.
- Les clubs soumis à obligation doivent fournir un ratio suffisant de licenciés par rapport au nombre de clubs engagés dans l'entente ou le groupement.

Le Comité de direction du District se réserve le droit d'accorder des dérogations aux clubs qui auront créé des clubs ou groupements de clubs gérant des équipes de jeunes ou des ententes sous réserve qu'elles soient gérées par les clubs soumis à obligation.

Présents : MM PELLET, BACONNET, BOURDON, DELIANCE, VERNAY, GITTIEREZ.

Courriers :

- Réclamation de Plaine Tonique contre Ambérieu FC, match du 27/10/19 en Seniors D1.
- Réclamation de Bâgé contre Bresse Foot 01, match du 27/10/19 en Seniors D2.
- Réclamation de Ol. Buyatin contre Dombes Bresse en seniors Féminines à 11 du 27/10/19.
- Du FC Dombes Bresse, Dossier n° 63 : lu et noté
- De St Denis Ambutrix : lu et noté
- De Foissiat Etrez : dossier n° 62

- Entente FC Bressans et Bresse Tonic Foot en U18 équipe 2. Club responsable de l'entente FC Bressans : accord de la commission.



CLUBS PRENEZ NOTE !

42.14) Arbitrage par joueur

42.14.1) Le match à arbitrer ne suit pas obligatoirement au calendrier la sanction disciplinaire, le joueur est rétabli dans ses droits après avoir purgé la sanction infligée par la commission de discipline et ce jusqu'au jour où il doit arbitrer (le joueur est requalifié à compter du lundi qui suit son arbitrage).

Le joueur sanctionné qui est indisponible le samedi soir doit le faire savoir à la Commission des Règlements dès connaissance de sa sanction.



Additif au Dossier n° 64

Match n° 21836144 : Béon 1/Peyrieu 1 – seniors D5 poule A – du 27/10/2019

2^{ème} forfait de l'équipe de Peyrieu.

Score :

Béon 1 : 3 buts / 3 points

Peyrieu 1 : 0 but / - 1 point

Le club de Peyrieu est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 65

Match n° 21836234 : Jassans Frans 3/Dombes FC 4 – seniors D5 poule D – du 27/10/2019

Courrier de Dombes FC annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Jassans Frans 3 : 3 buts / 3 points

Dombes FC 4 : 0 but / - 1 point

Le club de Dombes FC est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 66

Match n° 21891072 : Bresse Nord 1/Fareins Saône Vallée 1 – U18 D3 poule F – du 26/10/2019

Courrier de Fareins Saône Vallée annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Bresse Nord 1 : 3 buts / 3 points

Fareins Saône Vallée 1 : 0 but / - 1 point

Le club de Fareins Saône Vallée est redevable de la somme de 27 €uros au District.

Dossier n° 67

Match n° 21583429 : St Maurice de Gourdans 1/Chazey Bons 1 – Seniors D4 poule B – du 27/10/19

1^{er} forfait de Chazey Bons.

Score :

St Maurice de Gourdans 1 : 3 buts / 3 points

Chazey Bons 1 : 0 but / - 1 point

Le club de Chazey Bons est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 68

Match n° 21583026 : Dombes Bresse FC 2/Belley FC 1 – Seniors D3 poule A – du 27/10/2019

1^{er} forfait de Belley FC 1.

Score :

Dombes Bresse 2 : 3 buts / 3 points

Belley FC 1 : 0 but / - 1 point

Le club de Belley FC est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 69

Match n° 21891164 : Veyle Saône 1/Bourg Fo 1 – U18 D2 poule B – du 26/10/2019

Courrier de Bourg Fo annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Veyle Saône 1 : 3 buts / 3 points

Bourg Fo 1 : 0 but / - 1 point

Le club de Bourg Fo est redevable de la somme de 27 €uros au District.

Dossier n° 52

Match n° 21836431 : Hautecourt 2/Haut Revermont - Seniors D5 poule K – du 22/09/2019

Réserve d'avant match de l'équipe d'Hautecourt 2, recevable, concernant la qualification et/ou la participation des joueurs de l'équipe de Haut Revermont 1 :

- CALIS Nurdogan (licence 2547477478)
- MORATILLE Adriano (licence 2543927326)
- ABDON LIFATAHOU Boinaidi (licence 2545401180)
- BUIRON Dylan (licence 2543989872)
- SYLLA Mahamadou (licence 2548085511)
- FOFANA Mamady (licence 2548034899)
- DOUBIATE Facinet ema (licence 9602739090)
- AUGEZ Romain (licence 2588640173)
- GAILLOT Joran (licence 2518694505)

Après vérification du fichier des licences, il apparaît que le joueur CALIS Nurdogan (licence validée le 15/10/2019) et le joueur MORATILLE Adriano (licence validée le 16/10/2019) n'étaient pas qualifiés pour participer à cette rencontre.

La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité au club de Haut Revermont.

Score :

Hautecourt 2 : 0 but / 3 points

Haut Revermont 1 : 0 but / 0 point

Le club de Haut Revermont est redevable de la somme de 49 €uros au District.

La Commission des Règlements transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

Dossier n° 70

Match n° 21582483 : Ambérieu FC 1/Feillens 2 – Seniors D1 poule A – du 13/10/2019

Réclamation d'après match de l'équipe de Feillens 2 concernant la qualification et la participation de la totalité des joueurs de l'équipe d'Ambérieu FC 1.

Après vérification, tous les joueurs de l'équipe d'Ambérieu FC 1 étaient qualifiés le jour du match.

Score acquis sur le terrain.

Le club de Feillens est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier.

Dossier n° 71

Match n° 21582478 : Porte de l'Ain 1/Ambérieu FC 1 – Seniors D1 poule A – du 06/10/2019

Réserve d'après match de l'équipe de Porte de l'Ain 1 concernant la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs ainsi que le nombre de mutés autorisés de l'équipe d'Ambérieu FC 1.

Concernant la qualification et la participation : après vérification, tous les joueurs de l'équipe d'Ambérieu FC 1 étaient qualifiés le jour du match.

Concernant le nombre de mutés : le club d'Ambérieu FC est en 1^{ère} année d'infraction avec le statut de l'arbitrage. D'après l'article 47 du Statut de l'Arbitrage, le nombre de joueurs mutés et autorisés est diminué de 2 unités, soit 4 joueurs autorisés pour la saison en cours.

Après vérification, seuls 4 joueurs « mutés » ont participé à la rencontre.

En conséquence, score acquis sur le terrain.

Le club de Porte de l'Ain est redevable de la somme de 49 €uros au District pour frais de dossier.



AUDITION

Dossier n° 51 : Audition du 22/10/2019

Plateau U13 : Bourg Sud 3 / Bourg FO 1 – poule R – du 21/09/19

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après extrait du procès-verbal de la séance du 22 Octobre 2019 de la Commission des Règlements, sous la présidence de Mr François PELLET, et en présence des membres suivants :

MM BACONNET Jean-Paul, BOURDON Bernard, DELIANCE Maurice, VERNAY Patrick.

Personnes convoquées

Pour le club de Bourg Sud :

Présent : BAYRAM Batihan, éducateur responsable du plateau.

Excusé : CAMARA Ousmane

Pour le club de Bourg Fo :

Présent : LANGER Sofyan

Cette audition fait suite au courrier du club de Bourg Fo relevant une erreur de résultat concernant les rencontres ayant opposé en plateau U13 l'équipe de Bourg Fo 1 aux équipes de Bourg Sud (3 et 4).

- La feuille de match (plateau U13 du 21/09/2019 poule R) reçue au District laisse apparaître un score de 4 buts à 0 pour le club de Bourg Sud 3 contre Bourg Fo 1.
- La feuille de match scannée par le club de Bourg Fo à l'issue du plateau laisse apparaître pour cette même rencontre un résultat nul (0 à 0).
- Attendu qu'avant le début du plateau, le club de Bourg Sud informe le club de Bourg Fo du forfait de son équipe 4, car incomplète.
- Attendu dans ce cas que le règlement de la commission sportive jeunes prévoit que la rencontre entre les 2 équipes présentes se déroulent en 2 mi-temps de 30'.
- Attendu qu'au terme de la première rencontre de 30', le score était de 0 à 0.
- Attendu que les deux éducateurs se sont mis d'accord pour que la deuxième mi-temps s'effectue avec la participation de joueurs de l'équipe 4 de Bourg Sud et que le score au terme de cette rencontre était de 4 buts à 0.
- Attendu que dans ce cas, le résultat de cette deuxième rencontre non officielle ne peut être pris en compte du fait de la participation de joueurs non inscrits pour l'équipe de Bourg Sud 3.

Jugeant en premier ressort.

Par ces motifs, la Commission des Règlements confirme les résultats suivants :

1^{ère} rencontre :

Bourg Fo 1 : 0 – Bourg Sud 3 : 0

2^{ème} rencontre suite au forfait de Bourg Sud 4 :

Bourg Fo 1 : 3 – Bourg Sud 4 : 0

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 29 octobre 2019

Présents : Bernard BARDET, Jacques CONTET, Mathieu FAUSSURIER.

Courriers

Priay Fc: demande inversion rencontre D4 poule A.

Modifications de rencontres

Compétition	D4	Poule :	A	N° de match :	21583301
Rencontre :	Priay Fc 1 - Bourg Asclae 1 <u>devient</u> Bourg Asclae 1 - Priay Fc 1				
Initialement prévu le :	10/11/2019	Heure :	14h30	Stade :	Municipal de PRIAY
Aura lieu le :	10/11/2019	Heure :	14h30	Stade :	F.NOUI à BOURG en BRESSE
Commentaire:	Inversion rencontres J8 et J19 accord des 2 clubs.				

COMMISSION COUPES

Réunion du 29 octobre 2019

Présents : Bernard BARDET, Jacques CONTET, Mathieu FAUSSURIER.

Courriers :

Izernore Us : demande modification date de rencontre coupe de l'Ain.

Fareins Saône Vallée Foot : rencontre coupe de l'Ain sur terrain de FAREINS stade J.DUCROUX.

Ent. Sp. Revermontoise : changement horaire coupe groupement.

Fc Plaine Tonique : rencontre coupe des groupements au stade du collège de la Huppe (synthétique)

Compétition	Coupe de l'Ain	Poule :	A	N° de match :	22092906
Rencontre :	Izernore Us 1 - St Martin Mcv Es 1				
Initialement prévu le :	03/11/2019	Heure :	14h30	Stade :	M. AUDERGON à IZERNORE
Aura lieu le :	02/11/2019	Heure :	14h30	Stade :	M. AUDERGON à IZERNORE
Commentaire:	accord des 2 clubs.				

Compétition	Coupe groupements	N° de match :	22092893		
Rencontre :	St Martin du Mont Esr 2 - Bords de l'Ain Fc 2				
Initialement prévu le :	03/11/2019	Heure :	14h30	Stade :	G.GAILLARD à ST MARTIN du MONT
Aura lieu le :	03/11/2019	Heure :	12h30	Stade :	G.GAILLARD à ST MARTIN du MONT
Commentaire :	Reprogrammation match championnat D2 poule A à 14 h30.				

SPORTIVE JEUNES

Réunion du 29 octobre 2019

Présents : Bernard BARDET, Jacques CONTET, Mathieu FAUSSURIER.

Les calendriers U15 sont en ligne sur le site.

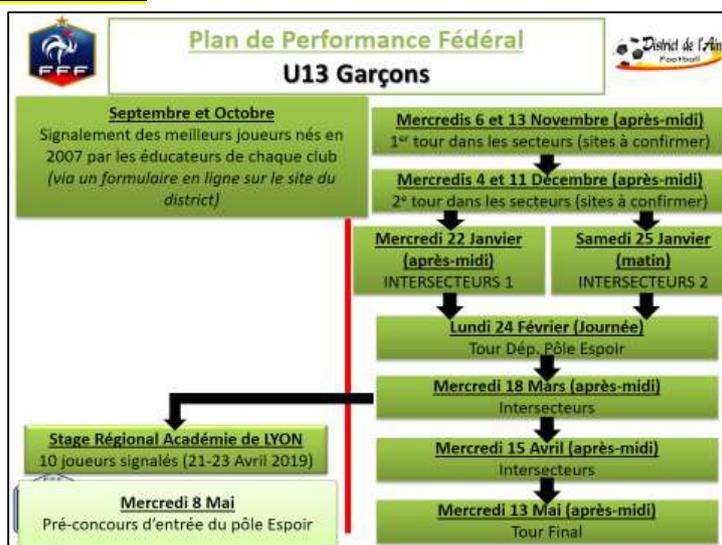
Pour les U18 établissement des niveaux pour phase 2 et parution du calendrier mardi 5 novembre.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

PARCOURS U13 (Joueurs nés en 2007) :



Listing des joueurs U13 par secteur pour les premiers rassemblements du 6 et 13 Novembre prochain. Les joueurs ci-dessous recevront une convocation.

Mercredi 6 Novembre - Haut Bugey - Bellignat			Mercredi 6 Novembre - Bugey/Cotière - St Vulbas		
CLUB	NOM	Prénom	CLUB	NOM	Prénom
AS MONTREAL LA CLUSE	DURY	Tom	FCSVPA (St Vulbas)	NIVOIS	Sandro
AS MONTREAL LA CLUSE	MALLET MAISONNETTE	Ilan	FCSVPA (St Vulbas)	CAMPO	Josselin
AS MONTREAL LA CLUSE	PIROUX	Romain	FCSVPA (St Vulbas)	MICHEL	Theo
AS MONTREAL LA CLUSE	BEY	Nicolas	FCSVPA (St Vulbas)	BLANC TILLIER	Max elioth
AS MONTREAL LA CLUSE	FERNANDEZ RONCIN	Lucas	FCSVPA (St Vulbas)	SEYSELLE	Julien
AS MONTREAL LA CLUSE	LAALAOUA	Illias	AMBERIEU FC	MATHIEU	Gabriel
AS MONTREAL LA CLUSE	MAGOUH	Reda	AMBERIEU FC	MANSOURI	Marwen
CONCORDIA BELLEGARDE	CHAVAGNAT	Come	AMBERIEU FC	BARROIS	Swann
CONCORDIA BELLEGARDE	ABOUSSIF	Mohamed	AMBERIEU FC	MOHAMMAD	Hussain
CONCORDIA BELLEGARDE	PRIETO	Mathis	AMBERIEU FC	HALJILJI	Andi
CONCORDIA BELLEGARDE	KHACHIN	Aarone	AMBERIEU FC	VAUTRIN	Lucas
CONCORDIA BELLEGARDE	GRET	Nicolas	AMBERIEU FC	TOUKABRI	Haikel
CONCORDIA BELLEGARDE	WISPELAERE	Mathys	FC SERRIERES VILLEBOIS	ROOSE	Tibaud
US ARBENT MARCHON	GOURRAUD	Aimé	FC SERRIERES VILLEBOIS	ZITO	Enzo
US ARBENT MARCHON	KEMMOUN	Wahib	FC MAS RILLIER	ARBANT	Hugo
US ARBENT MARCHON	DJIRE	Ismail	CS LAGNIEU	GROUX	Ilhan
US ARBENT MARCHON	EREN	Arda	CS LAGNIEU	AKANNY	Issa
US ARBENT MARCHON	TAGHIAOUI	Ilyas	CS LAGNIEU	TRIGON	Sacha
US ARBENT MARCHON	BASPINAR	Ediz	CS LAGNIEU	HAUSSEMONT	Baptiste
GJ HAUT BUGEY	MILAUDI	Medhi	CS LAGNIEU	DUFOUR	Mathis
GJ HAUT BUGEY	PAGEAUD	Lorenzo	CS BELLEY	HUMBERT	Evan
GJ HAUT BUGEY	FEREIRA MARQUES	Clement	CS BELLEY	BERTHOLET	Valentin
US NANTUA	SUNA	Ismail	CS BELLEY	LACHIZE	Antonin
US NANTUA	UKZMAJLI	Muhamet	CS BELLEY	SANTOS	Melvin Cantero
US NANTUA	DINEK	Arda	CS BELLEY	MOKADDEM	Zyad
VALSERINE FC	BENSEFIA	Wassim	CS BELLEY	ABARKAN	Adame
VALSERINE FC	DEBRAS	Antoni	CS BELLEY	BUIS	Alexandre
VALSERINE FC	MILONE	Quentin	F.C COTIERE LUENAZ	DA SIVA PINTO	Gabriel
VALSERINE FC	MORALES	Ilan	F.C COTIERE LUENAZ	SOUF	Mohamed
VALSERINE FC	DA SILVA SA	Mathéo	F.C COTIERE LUENAZ	LABORDE	Theotim
OYONNAX PVFC	BEN RAHMOUN	Nael	F.C COTIERE LUENAZ	CALOGINE	Thomas
OYONNAX PVFC	SAIOUD	Rami	F.C COTIERE LUENAZ	MESKINE	Redouane
OYONNAX PVFC	MABROUK	Rayen	F.C COTIERE LUENAZ	FERBER	Eloane
OYONNAX PVFC	KARROU	Mohamed	F.C COTIERE LUENAZ	DIAS COSTA	Matteo
OYONNAX PVFC	TOUCH	Idris	ST-DENIS/AMBUTRIX FC	MAZUIR	Lorenzo
OYONNAX PVFC	BIFI	Amine	ST-DENIS/AMBUTRIX FC	MORRIER	Romann
OYONNAX PVFC	SERROUKH	Wail	ST-DENIS/AMBUTRIX FC	GIGANOT	Gabin
OYONNAX PVFC	AMAMOU	Yanis	ST-DENIS/AMBUTRIX FC	JACQUEMOT	Noam
OYONNAX PVFC	EL BAHRMI	Walid	AIN SUD FOOT	CODJO EVORA	Noah
US IZERNORE	DOUYERE	Kerhan	AIN SUD FOOT	FODDIS	Matheo

Mercredi 13 Novembre - Bresse - Viriat			AIN SUD FOOT	BESSOU	Joany
CLUB	NOM	Prénom	AIN SUD FOOT	GIACOMETTI	Bastien
C.S VIRIAT	BREVET	CLEMENT	AIN SUD FOOT	REZEG	Ayoub
C.S VIRIAT	PONSOT	ARTHUR	AIN SUD FOOT	DANNER	Kenzo
C.S VIRIAT	BREVET	Clement	AIN SUD FOOT	MOKADAM	Elyaz
C.S VIRIAT	PONSOT	Arthur	AIN SUD FOOT	DIALLO	Amadou
C.S VIRIAT	PIN	Kyllian	AIN SUD FOOT	MESBARKI	Nawfel
C.S VIRIAT	JAMBON	Adrien	AIN SUD FOOT	BURDIN	Enzo
JS BRESSE DOMBES	BOUTRON	HUGO	AIN SUD FOOT	ISSHAN	Mathias
JS BRESSE DOMBES	MURER	MAEL	AIN SUD FOOT	ZOUAOUI	Adam
JS BRESSE DOMBES	BERTHAUD	JULIEN	US DOMBES	BRUYERE	Mathis
JS BRESSE DOMBES	CURTET	AXEL	US DOMBES	BRUEL	Dorian
PLAINE REVERMONT FOOTBALL	POLLIN	SOLAL	US DOMBES	DURAND	Hugo
PLAINE REVERMONT FOOTBALL	BOUILLLOUX	SWAN	SC PORTES DE L'AIN	JOUSSEAUME	Maxence
PLAINE REVERMONT FOOTBALL	VULLIN	LENY	COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	ZODEOUGAN	Josse
PLAINE REVERMONT FOOTBALL	COUTURIER	ROMAIN	COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	LAPLANTE	Luka
ES REVERMontoise	CHARNAY	Gabin	COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	GUICHARDON	Lucas
ES REVERMontoise	GEOFFRAY	Romain	COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	MICHEN	Titouan
ES REVERMontoise	PECHU	Etienne	COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	GUILLOT	Maxence
FOOTBALL CLUB BRESSANS	BRUNARD	Louison	COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	DUCHAMP	Kylian
FOOTBALL CLUB BRESSANS	Chevalier	Quentin	COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	VIOLLET GASTRIN	Kilian
FOOTBALL CLUB BRESSANS	Pochon Fabre	Samuel	COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	JACQUILLER	Nathan
FOOTBALL CLUB BRESSANS	Romagnolo	Quentin	COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	LAGARDE	Clovis
FOOTBALL CLUB BRESSANS	De Palma	Loris	CLUB MULTISPORT BRESSOLLES	MICHEL	PAUL
FC BORDS DE L AIN	JACOTY	MILLIAN	Mercredi 13 Novembre - Val de Saône - St Didier/Chalaronne		
FC BORDS DE L AIN	PARRACHO	JOCELYN	CLUB	NOM	Prénom
FC BORDS DE L AIN	GALLARD	ANTOINE	FC VEYLE SAONE	DE POORTER	MAURO
FBBP01	ABRAOU	Yassine	FC VEYLE SAONE	FORICHER	STAN
FBBP01	BENCHAO	Noe	FC VEYLE SAONE	MONNET	LUCAS
FBBP01	GAULTEAU	Robin	FC VEYLE SAONE	VIVANT	GABIN
FBBP01	GROBOST	ADRIEN	FC VEYLE SAONE	KUCHARSKI	MALO
FBBP01	HARDY	Arthur	FC BORD DE VEYLE	REVOL	Emrys
FBBP01	PERICHON	Thibaud	FC BORD DE VEYLE	PERRIN	Noam
FBBP01	POMI	Robinson	FC BORD DE VEYLE	GUYON	Yanis
FBBP01	MERY	Maxence	FC DOMBES BRESSE	ODEN DEVAUX	LOUIS
BRESSE TONIC FOOT	VIVIER	Benjamin	FC DOMBES BRESSE	MOLINA	ENZO
BRESSE TONIC FOOT	MOUMEMBE	Keylan	ESVS THOISSEY	BONVARLET	GREGORY
BRESSE TONIC FOOT	ANDRE	Samuel	ESVS THOISSEY	LACROIX	TRISTAN
BRESSE TONIC FOOT	LOPEZ	Amory	ESVS THOISSEY	PERRAUD	NOLAN
BRESSE TONIC FOOT	MAES	Evan	ESVS THOISSEY	STAUMONT	GABIN
BOURG SUD	BEHOCARAY	Oihan	ESVS THOISSEY	MERT	IDRISS
BOURG SUD	BOUCHELGHOUIM	Ayman	SC MILLE ETANGS	TRUMPF	QUENTIN
BOURG SUD	EL MOTTAKI	Soufian	SC MILLE ETANGS	RENARD	MATTEO
BOURG SUD	SAYOUR	Ilyasse	ESSOR BRESSE SAONE	BENON	Luka
BOURG SUD	SBIA BUFALO	Noham	ESSOR BRESSE SAONE	CHAMPION	Sacha
BOURG SUD	DOUKAR	Naofel	ESSOR BRESSE SAONE	FAURITE	Killian
BOURG SUD	MEKHLLOUFI	Anis	ESSOR BRESSE SAONE	MEJEAN	Rémy
BOURG SUD	MICHAUD	Romain	ESSOR BRESSE SAONE	PELLETIER	Noah
BOURG SUD	HAMMOU SAABANE	Anas	ESSOR BRESSE SAONE	SALLES	Gabriel
BOURG SUD	HANOUNI	Youness	ESSOR BRESSE SAONE	VIGOUREUX	Maxence
ATTIGNAT	BOUZIDI	Nicolas	JASSANS-FRANS	MARIANI	LUCAS
ATTIGNAT	CURNILLON	Mathis	JASSANS-FRANS	CARELLE	TOM
ATTIGNAT	CURNILLON	Noman	JASSANS-FRANS	CHATELARD	LORENZO
OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01	PRODANU	MATHEO	JASSANS-FRANS	DUPUY	MAXIME
OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01	LAHOIRI	RYAD	JASSANS-FRANS	MONNET	GABIN
OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01	SAINT ANDRE	ALEXIS	JASSANS-FRANS	SEMANAS	FABIO
BRESSE FOOT 01	FEVRE	GABIN	JASSANS-FRANS	POLLET DOUAY	YANIS
MARBOZ	MALIN	Maxime	JASSANS-FRANS	BARBIERO	Tilio
MARBOZ	PERRET	Mael	FC DOMBES	MAZUI	ENZO
MARBOZ	GUEDES	Enzo	FC DOMBES	ESCOFFIER	TOM
MARBOZ	GOALES	Nolan	FC DOMBES	RODRIGUEZ	EMILIO
			US 3 RIVIÈRES	BENYAMINA	Melvin
			US 3 RIVIÈRES	BARDOT	Aaron
			US 3 RIVIÈRES	BOUTY	Erwan
			US 3 RIVIÈRES	LAFONT	Adrien
			US 3 RIVIÈRES	DUBUISSON	Johan
			US 3 RIVIÈRES	CHARVIEUX	Léo
			US 3 RIVIÈRES	CALAS	Robin

FORMATIONS DE CADRES

TRIMESTRE 1 : SEPTEMBRE, OCTOBRE & NOVEMBRE

Certification CFF1-2-3 : Samedi 26 Octobre 2019 (Péronnas)

RESULTATS CERTIFICATION CFF1 - CFF2 - CFF3 du 26 OCTOBRE 2019

Stagiaire	Diplôme	Passage Pédagogique	Rapport de Stage	Résultat
BARES Arthur	CFF1			Admis
BIDIDI Philippe	CFF1			Refusé
CAROFF Dylan	CFF1			Admis
CARVALHO Maxime	CFF1		Déjà validé	Admis
EL AMINE Soufiane	CFF1			Admis
ELSENER Jeremy	CFF1			Admis
GRAO Kevin	CFF1		Déjà validé	Refusé
BESSON Killian	CFF2			Admis
BOEGLIN Sebastien	CFF2		Déjà Validé	Refusé
BOZONNET Thibaut	CFF2			Admis
HASAINI Mohammed	CFF2			Refusé
JAAFAR Merou	CFF2		Déjà validé	Refusé
KOMBO Georges	CFF2			Admis
AGHEY Camille	CFF3			Refusé
FONTAINE Stéphane	CFF3			Refusé
PUTIN Marvin	CFF3		Déjà validé	Refusé
MERCK Anthony	CFF3		Déjà validé	Refusé
NEOLAS Martin	CFF3			Admis
SANVERT Pierre	CFF3			Admis

Module U7 : Vendredi 1^{er} Novembre (Bellegarde sur Valserine) – 14 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

HAUTECOURT

CHANEL Thibaud
LACROIX Gérald

F.BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

BIDIDI Philippe

ESB MARBOZ

GRIOT Jérémy
DUPAIN Timoléon

VEYLE VIEUX JONC

PUSSET Laurent

CONCORDIA BELLEGARDE FC

HOCINI Rachid
BENSEFIA Tarek
DELATTRE Kyllian
GRET Thomas

AIN SUD FOOT

TRIAIY Bruno

BOURG SUD

ATTAOUI Hamza
BOUKABENE Susy
ES SADARATI Chafik

VALSERINE FC

MONY Emmanuel

TRIMESTRE 2 : DECEMBRE, JANVIER & FEVRIER

Module GB Initiation : Samedi 7 et 14 Décembre (Viriat) – 13 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

COTIERE MV

CUGNO Corentin

DEBAY Stephan

PANAROTTO Stephane

CS NEUVILLOIS

DA SILVA Alexandre

AIN SUD FOOT

BRUFFIN Raphael

BRESSE DOMBES JS

GENTELET Jérémy

ESSOR BRESSE SAONE

BATAILLARD Valentin

BOYAT Samuel

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

LEVESQUE Antonin

JASSANS FRANS FOOTBALL

RETIERE Manuel

SC MILLE ETANGS

BEAUGENDRE Frédéric

US IZERNORE

GOMES MOREIRA Danny

MARBOZ ESB

DUPAIN Timoléon

CF2 : Du vendredi 20 au Lundi 23 Décembre (Viriat) – 18 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CULOZ GD COLOMBIER

ANGLADE Maxime

MASSON Cédric

BELLEGARDE CO

BENSEFIA Tarek

DELATTRE Kyllian

GRET Thomas

ST DENIS AMBUTRIX

CARVALHO Maxime

ATTIGNAT

PAKULA Alexandre

FC MAS RILLIER

ARBANT Fabien

MOLLICONE Rocco

AIN SUD FOOT

AGLOSSI Ludovic

ESSOR BRESSE SAONE

BATAILLARD Valentin

BOULACHON Antonin

GLAUME Dimitri

PLASTICS VALLEE FC

BOCQUILLOD Lucie

ENNIQUI Abdelhakim

SC PORTES DE L'AIN

VINCENT Romain

JS BRESSE DOMBES

EXPOSITO Lucas

CS VIRIAT

MARTINEZ Gary

CFF3 : Du vendredi 20 au Lundi 23 Décembre (Viriat) – 22 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CULOZ GD COLOMBIER

AMBARKI Mohamed
CAMBIER Matthias
SCALMANA Jordan

GENAY AVS

KLAUSS Anthony

ESB MARBOZ

ELSENER Jérémy
NEVORET Benoît

SC PORTES DE L'AIN

GIROUD Romain

FAREINS SAONE VALLEE

DE OLIVEIRA Manuel
REVOLON Ludovic

ES LIERGUOISE

VEDEL Denis

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN

SAMTI Sofiane

BELLEGARDE CO

ALTUNISIK Ersin
CHERUBIN Kenny

LAGNIEU

EL AMINE Soufiane
KOMBO Georges

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

BESSY Jérôme

ES REVERMONTAISE

DA SILVA Vincent

BOURG FO

ABOUYAALA Kamal
AHTAF Jihad
LANDOULSI Wissem

AIN SUD FOOT

PIEROU Gilles

ESSOR BRESSE SAONE

VERNOUX Alexandre

Module U11 : Samedi 1er et 8 Février (Bellignat) – 7 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

PLASTICS VALLEE FC

BOCQUILLOD Lucie
ENNIOUI Abdelhakim
GOKBOGA Bunyamin
LAKHDAR AZZOUZ Daragi

ST MAURICE DE GOURDANS

CAUDERON Guy

MARBOZ ESB

GRIOT Jérémy

BOURG FO

KURTI Egzon

Module U13 : Vendredi 21 et Samedi 22 Février (St Didier sur Chalaronne) – 3 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

HAUTECOURT

FALAISE Hervé

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

GRAO Cindy

BRESSE DOMBES JS

GENTELET Jérémy

CFF1 : Du mercredi 26 au samedi 29 Février (Viriat) – 9 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CULOZ GD COLOMBIER

ANGLADE Maxime

BELLEGARDE CO

BENSEFIA Tarek

SCALMANA Jordan

GRET Thomas

O. SUD REVERMONT 01

ANDROUIN GIOVANNETTI Cédric

ATTIGNAT

PAKULA Alexandre

JUJURIEUX

RIGOLLET Romain

AIN SUD FOOT

AGLOSSI Ludovic

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN

DE PRETTO Sébastien

TRIMESTRE 3 : MARS, AVRIL & MAI

Certification CFF1 : Mercredi 11 Mars (Lieu à déterminer) – 4 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

BELLEGARDE CO

CHERUBIN Kenny

BRESSE DOMBES JS

GENTELET Jérémy

DOMBES US

GUILLET Dorian

SC MILLE ETANGS

ROMEAS Corentin

Module U11 : Vendredi 10 et Samedi 11 Avril (Lieu à déterminer) – 0 Inscrit

Module U9 Jeunes Cadres : Lundi 20 et Mardi 21 Avril (lieu à déterminer) – 0 Inscrit

CFF4 : Du Lundi 4 au jeudi 7 Mai (Viriât) – 3 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS

GRAO Kévin

CS LAGNIEU

KOMBO Georges

BELLEY CS

BERTHAUD Manon

Certification CFF2/3 : Samedi 2 Mai (Viriât) – 0 Inscrit

Certification CFF1 : Mercredi 27 Mai (Lieu à déterminer) – 0 Inscrit

Certification CFF4 : Vendredi 29 Mai (Viriât) – 7 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

FC DOMBES BRESSE

MAZUY Romain

ST DENIS AMBUTRIX

MERCK Anthony

VEYLE SAONE

CURSIO Maxime

VEYLE SAONE

OZCELIK Yusuf

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS

DOMINGUEZ LLACER Mathieu

KALECHE Rémy

VIRIAT

GOUCEM Vincent

Certification CFF2/3 : Samedi 30 Mai (Viriât) – 2 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CFF2 :

MISERIEUX TREVoux

BARES Arthur

CFF3 :

NANTUA

NUNES Filipe

COMMISSION FOOT REDUIT

Présents : Frédéric Debost, Patrick Teppe, Patrick Chêne

U13

Les rencontres de la seconde Phase sont sur le site.

Site Championnat Choisir sa catégorie et son Niveau

Seconde Phase U13

Chaque club recevant :

N'utilise plus les feuilles de plateau

Imprime les feuilles de match par l'intermédiaire de Footclubs.

Saisit les résultats sur Footclubs.

Scanne la feuille de match par l'intermédiaire de Footclubs.

Nous avons apporté quelques modifications au calendrier initial, merci de vérifier.

Festival Foot U13

Equipes Qualifiées pour la finale départementale du 4 Avril 2020 (lieu pas encore défini) : Belley CS, Côtière MV, Essor Bresse Saône, Montréal, Bresse Tonic Foot, Bourg en Bresse Péronnas 01, Lagnieu, Bourg Sud, Bressans FC, Jassans Frans, Ain Sud Foot, Valserine, St Martin du Mont, Côtière Luénaz, Thoissey, Veyle Saône.

Vous trouvez sur le site :

Le nouveau championnat U13 avec les montées et descentes entre chaque Phase établi sur le nombre d'équipes de la saison 2019/2020 soit 157 équipes.

3 Niveaux en 1^{ère} Phase : D2 : Poules A, B, C, D
D3 : Poules E, F, G, H, I, J
D4 : Poules K, L, M, N, O, P, Q, R

4 Niveaux en 2^e Phase : D1, D2, D3, D4 les 2 équipes de D1 classées premières de chaque poule pourront disputer un critérium de Ligue en 3^e Phase.

Les équipes réserves ne pourront pas disputer le championnat de D1 lors de cette Phase.

4 équipes en Critérium de Ligue et 4 Niveaux en 3^e Phase : D1, D2, D3, D4

Durant ce championnat, vous pourrez avoir plusieurs équipes dans un même Niveau sauf dans les 2 poules de D1 de la seconde Phase. Si l'équipe ayant le plus petit indice ne monte pas, les autres ne pourront pas accéder au niveau supérieur. Les Ententes ne pourront pas évoluer en D1 lors de la 2^e Phase.

Le règlement du Championnat U13

Toutes les rencontres débutent à 13 h 30 sauf :

à Polliat, Bressans FC (14 heures)

à Curtafond, Bresse Tonic Foot (14 heures)

à Grièges, Grièges Pont de Veyle (14 heures)

à St Julien / Reyssouze, Bresse Nord (14 heures)

Règlement U13 –Précisions

Niveau D3

Si l'équipe ayant le plus petit indice dans ce Niveau ne termine pas première, l'équipe ayant un indice supérieur ne peut pas monter. C'est l'équipe classée seconde de la même poule qui accèdera. Si celle-ci ne peut pas monter non plus, nous prendrons le meilleur deuxième des autres poules.

Niveau D4

Si l'équipe ayant le plus petit indice dans ce Niveau ne termine pas première, l'équipe ayant un indice supérieur ne peut pas monter. C'est l'équipe classée seconde de la même poule qui accèdera. Si le second accède aussi, c'est le meilleur deuxième des autres poules qui accèdera.

Attention : Il y a une poule de 8 en D4 mais il n'y aura que les 5 premières journées de comptabilisées. Comme il y a aussi un exempt, le classement se fera au nombre de points pondérés par nombre de matches (ratio) de chaque équipe.

U11

Un premier rassemblement des équipes féminines se déroulera le 7 Décembre 2019 et un second le 7 Mars 2020.

Pour les équipes évoluant en plateau, merci de les engager par mail auprès de la Commission Technique (à l'intention de Thibault Vallet) avant le 18 Novembre 2019. Les équipes concernées seront exemptes sur les plateaux U11 ou U9.

Si vous désirez inscrire une équipe formée de joueuses évoluant dans différentes équipes de garçons, merci de l'engager par mail auprès de la Commission Technique (à l'intention de Thibault Vallet) avant le 18 Novembre 2019. Merci aussi de nous préciser si nous devons dans ce cas exempter une de vos équipes U9 ou U11.

Vous trouvez sur le site :

Le calendrier 2019 – 2020 du Foot Réduit

Le Calendrier U11 1^{ère} Phase seconde partie de toutes les journées : Pratique, Foot Réduit, U11, Plateau U11

3 Niveaux toute la saison : D1 : Poules A, B, C, D

D2 : Poules E, F, G, H, I

D3 : Poules J, K, L, M, N, O, P, Q, R

Il y a encore des **modifications par rapport à la dernière Parution du calendrier U11 1^{ère} Phase 2^e Partie (Poule F, Poule M). Merci de vérifier.**

Le calendrier par journée : Compétitions, choisir sa catégorie et sa poule

U9

Un premier rassemblement des équipes féminines se déroulera le 7 Décembre 2019 et un second le 7 Mars 2020.

Pour les équipes évoluant en plateau, merci de les engager par mail auprès de la Commission Technique (à l'intention de Thibault Vallet) avant le 18 Novembre 2019. Les équipes concernées seront exemptes sur les plateaux U11 ou U9.

Si vous désirez inscrire une équipe formée de joueuses évoluant dans différentes équipes de garçons, merci de l'engager par mail auprès de la Commission Technique (à l'intention de Thibault Vallet) avant le 18 Novembre 2019. Merci aussi de nous préciser si nous devons dans ce cas exempter une de vos équipes U9 ou U11.

Vous trouvez sur le site

Le calendrier 2019 – 2020 du Foot Réduit

Le Calendrier de la seconde phase : Pratique, Foot Réduit, U9, Plateau U9

2 Niveaux toute la saison : D1 : Poules A, B, C, D, E, F, G, H, I, J

D2 : Poules K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, AA, AB, AC, AD, AE

Il y a encore des **modifications par rapport à la dernière Parution du calendrier U9 2^e Phase. Merci de vérifier. (Poule A, Poule B, Poule E, Poule Q, Poule U)**

Le calendrier par journée : Compétitions, choisir sa catégorie et sa poule

Il est important de bien matérialiser la surface du gardien de but (8 m) afin de permettre la relance protégée.

U7

Merci de nous envoyer les plannings de vos rencontres de la seconde partie de la 1^{ère} Phase.

Un premier rassemblement des équipes féminines se déroulera le 7 Décembre 2019 et un second le 7 Mars 2020. Si vous désirez participer soit avec une équipe (ou plusieurs) évoluant sur les plateaux ou avec une équipe (ou plusieurs) formée(s) de joueuses évoluant dans différentes équipes de garçons, merci de l'engager par mail auprès de la Commission Technique (à l'intention de Thibault Vallet) avant le 18 Novembre 2019.

Il est important de bien matérialiser la surface du gardien de but (8 m) afin de permettre la relance protégée.

Nous rappelons que tous les clubs doivent faire une feuille de plateau pour toutes les rencontres y compris dans la catégorie U7.

Poules U7

Merci de nous signaler les changements dans le nombre d'équipes sur les plateaux et de nous envoyer vos calendriers lorsque vous les aurez établis suite à la parution des calendriers U13, U11 et U9.

Bugey 30 équipes

Poule A : Bords de l'Ain (2 équipes), Jujurieux (1 équipe), Leyment (1 équipe), Priay (2 équipes), Vaux en Bugey (3 équipes)

Plateau le 9 Novembre 2019 à Poncin à 14 heures

Poule B : Ambérieu FC (4 équipes), Bettant (2 équipes), Châtillon la Palud (1 équipe), St Denis Ambutrix (2 équipes)

Plateau le 9 Novembre 2019 à Bettant à 13 h 30

Poule C : Berges du Rhône (3 équipes), Lagnieu (3 équipes), Serrières Villebois (1 équipe), St Maurice de Gourdans (2 équipes), St Vulbas Plaine de l'Ain (4 équipes)

Plateau le à 14 heures

Bas Bugey 16 équipes

Poule G : Angletfort (1 équipe), CS Valromey (1 équipe), CO Plateau (1 équipe), Culoz Grand Colombier (2 équipes), Virieu (2 équipes)

Poule H : Bas Bugey Rhône (1 équipe), Belley CS (5 équipes), Colomieu (2 équipes), Massignieux de Rives (pas d'équipe), Peyrieu Brens (1 équipe)

Plateau le 9 Novembre 2019 à Belley à 13 h 30 pour les 2 poules

Bresse 44 équipes

Poule I : Attignat (4 équipes), Curtafond Confrançon (2 équipes), Marboz (4 équipes), Viriat (2 équipes), Cormoz St Nizier (1 équipe)

Plateau le à 10 heures

Poule J : Bresse Nord (3 équipes), Foissiat Etrez (3 équipes), Plaine Tonique (4 équipes)

Plateau le à 10 heures

Poule K : Bourg Sud (2 équipes), Hautecourt (2 équipes), Sud Revermont (4 équipes), Plaine Revermont Foot (2 équipes)

Plateau le 19 Octobre 2019 à St Just à 10 heures

Poule L : Bourg FO (3 équipes), Bourg en Bresse Péronnas 01 (3 équipes), Bourg Sud (3 équipes), St Martin du Mont (3 équipes)

Plateau le 9 Novembre 2019 à St Martin du Mont à 10 heures

Dombes Côtière 26 équipes

Poule O : Ain Sud Foot (4 équipes), Côtière MV (2 équipes), Côtière Luénaz (2 équipes fém), Bressolles (2 équipes)

Plateau le à 13 h 30

Poule P : Ain Sud Foot (2 équipes), Le Mas Rillier (3 équipes), Côtière Luénaz (2 équipes), Portes de l'Ain (2 équipes), St Marcel (1 équipe)

Plateau le à 13 h 30

Poule Q : Bresse Dombes (2 équipes), Dombes FC (1 équipe), Dombes US (1 équipe), Veyle Vieux Jonc (2 équipes)

Plateau le à 13 h 30

Val de Saône 55 équipes

Poule R : Fareins Saône Vallée (3 équipes), Jassans Frans (5 équipes), Mille Etangs (2 équipes), Misérieux Trévoux (7 équipes), Trois Rivières (3 équipes)

Plateau le à 10 heures

Poule S : Bâgé (2 équipes), Essor Bresse Saône (1 équipé Fém), Feillens (4 équipes), Manziat (3 équipes), Replonges (4 équipes), Bresse Foot (2 équipes)

Plateau le à 10 heures

Poule T : Cormoranche (2 équipes) St Cyr (3 équipes), St Laurent (1 équipe), Veyle Saône (3 équipes)

Plateau le à 10 heures

Poule U : Bord de Veyle (3 équipes), Dombes Bresse (3 équipes), St Etienne / Chalaronne (1 équipe), Thoissey (3 équipes)

Plateau le 19 Octobre 2019 à Thoissey (Les Petits Oiseaux) à 10 heures

Haut Bugey 25 équipes

Poule D : Plastics Vallée (6 équipes), Valserine (3 équipes)

Poule E : Arbent (4 équipes), Bellegarde CO (3 équipes), Dortan (1 équipe)

Poule F : GJ Haut Bugey (3 équipes), Montréal (3 équipes), Veyziat (2 équipes)